

Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté

Plate-forme européenne

Avec l'organisation de la Marche mondiale des femmes, l'an 2000 sera sur toute la planète une année d'initiatives et de manifestations des femmes.

A Montréal a été élaboré une plate forme mondiale de revendications contre les violences et la pauvreté qui frappent les femmes.

En Europe nous manifesterons pour affirmer nos exigences d'égalité, de justice et de solidarité, et notre refus des violences, des exclusions et des discriminations.

Nous, femmes d'Europe, marcherons pour construire un monde d'égalité entre les femmes et les hommes, un monde dans lequel sera éliminée la domination masculine, avec ce qu'elle signifie de marginalisation pour les femmes et de violence à leur égard.

Nous, femmes d'Europe, marcherons pour dénoncer et lutter contre les conséquences dramatiques qu'entraîne la loi du profit; nous marcherons pour construire un monde basé sur le partage de la richesse collective, l'égalité, la justice et la solidarité

Nous, femmes d'Europe, marcherons pour réaffirmer notre engagement pour la paix, le développement et la démocratie

Nous, femmes d'Europe, marcherons en solidarité avec les revendications des femmes des pays les plus pauvres

Cette marche sera un pas en avant vers le développement de réseaux de femmes qui constitueront un contre-pouvoir et se feront entendre des instances européennes et des gouvernements de chaque pays.

C'est à de vrais renversements de logique que nous appelons, nous ne voulons plus attendre un prétendu " égal accès " promis aux femmes

I. POUR UNE EUROPE SOLIDAIRE, DEMOCRATIQUE, OUVERTE

Les femmes sont au centre des phénomènes liés à la mondialisation économique : flexibilité, précarité de l'emploi, surexploitation, délocalisations, accroissement des inégalités, mise en cause des acquis... En Europe comme dans le reste du monde, ce sont elles qui assument les coûts les plus lourds de cette mondialisation parce qu'elles forment l'essentiel de la main d'œuvre flexible et bon marché, recherchée au nom de la compétitivité. Elles sont les plus touchées par les crises économiques et les restructurations. En Europe centrale et orientale, la transition vers l'économie libérale a plongé 75 millions de personnes, des femmes en premier lieu, dans la précarité. Les droits sociaux, subordonnés aux impératifs du marché, ne sont pas ou plus assurés, les services publics sont démantelés, l'investissement public diminue. Cette situation crée les conditions pour l'éclatement de troubles civils et de conflits ethniques dont les femmes sont toujours les premières victimes.

NOUS VOULONS

Une Europe solidaire

qui consacre tous ses efforts à réduire l'écart grandissant entre pays nantis et pays en difficulté, ainsi qu'entre femmes et hommes.

- **Nous exigeons** l'annulation de la dette de tous les pays du tiers-monde et la fin des plans d'ajustements structurels.
- **Nous nous associons** aux appels internationaux qui exigent un contrôle citoyen de l'Organisation Mondiale du Commerce, un moratoire sur toutes les décisions qui étendraient les pouvoirs de l'OMC et provoqueraient une déréglementation accrue dans de nombreux domaines, une taxe sur les transactions financières (taxe Tobin) et toutes mesures propres à limiter le pouvoir des entreprises multinationales et des détenteurs des capitaux
- **Nous demandons** l'élimination des paradis fiscaux et la fin du secret bancaire
- **Nous voulons** que chaque pays européen engage des politiques de coopération au développement sensibles à l'égalité hommes-femmes. ces politiques doivent :
 - soutenir les initiatives de lutte contre la pauvreté et la subordination des femmes
 - favoriser l'autonomie des femmes, leur accès accru aux ressources et l'allègement de leur charge de travail

Une Europe de la Démocratie

qui respecte et élargisse la citoyenneté

Partout, y compris dans les démocraties occidentales, les femmes sont toujours des citoyennes de seconde zone. Leurs droits acquis sont constamment remis en cause et les gouvernements qui s'indignent sur la condition des femmes du Sud continuent de soutenir les régimes souvent dictatoriaux auxquelles elles sont soumises.

- **Nous exigeons** une égale représentation des femmes et des hommes dans la vie politique, économique, sociale et culturelle.
- **Nous exigeons** que nos gouvernements retirent tout soutien aux régimes dictatoriaux qui oppriment les femmes.
- **Nous exigeons** le respect de la laïcité et nous combattons les intégrismes et le pouvoir des religions sur nos vies ; nous exigeons que les codes de statut personnel discriminatoires et d'inspiration religieuse ne soient pas reconnus en Europe et que

soient modifiés les accords bilatéraux avec les pays d'origine qui autorisent ces statuts discriminatoires;

- **Nous voulons** l'accès à la citoyenneté pour les non-nationaux, le droit de vote et d'éligibilité. Même sol, mêmes droits !

Une Europe du développement durable

Partout la loi de la compétition entre Etats et entre producteurs fait des ravages. C'est l'environnement saccagé par la surexploitation des ressources naturelles et la pollution.

- **Nous exigeons** une alimentation saine et suffisante pour tous, une information sur les organismes génétiquement modifiés
- **Nous exigeons** que soient mises en application, sans retard, toutes les recommandations des conférences mondiales sur l'environnement.
- **Nous exigeons** que l'Europe s'engage dans une politique de rééquilibrage des richesses, de lutte contre le développement inégal et contre la famine.

Une Europe de la paix

C'est encore et toujours la course aux armements. Les droits des peuples et des personnes sont bafoués.

- **Nous exigeons** une baisse drastique des dépenses militaires, l'interdiction des ventes d'armes, qui enrichit les pays riches et appauvrit les pays pauvres, ainsi que l'exploitation ruineuse et dangereuse des techniques liées au nucléaire. Nous voulons une étude sur les effets dévastateurs de la guerre sur l'environnement.
- **Nous voulons** que l'Europe engage une politique extérieure active pour prévenir et faire cesser les conflits et les agressions armées
- Nous voulons le respect du droit à l'autodétermination des peuples

Une Europe ouverte

qui, au lieu de se constituer en forteresse, comme l'y ont engagée les accords de Schengen, donne toute leur place aux immigré-e-s, abolisse les discriminations à leur égard, en particulier envers les femmes.

- **Pour les droits des femmes immigrées et étrangères nous exigeons tout particulièrement**
 - la régularisation des sans-papiers, le droit au séjour garanti pour tous et toutes, l'autonomie pour les femmes immigrées, indépendamment de leur situation conjugale ou de famille, et la libre circulation des personnes.
 - l'arrêt des arrestations et des expulsions, la fermeture des centres de rétention
 - le respect du droit d'asile et la reconnaissance du statut de réfugiées pour les femmes victimes de discriminations et de persécutions sexistes et/ou de violences sexuelles, et celles victimes de persécutions et de discriminations en raison de leur lesbianisme.
 - un titre de séjour indépendamment de leur condition d'épouse, de mère, de fille, de sœur ou de femme de polygame
 - la possibilité de divorcer ou de se séparer sans perdre son droit au séjour.

Une Europe large

qui comprend l'ensemble des pays de l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud. Ce sont les femmes de tous ces pays qui marcheront ensemble.

II. CONTRE LA PAUVRETÉ, LA PRECARITE, POUR L'EGALITÉ SOCIALE, ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNELLE

Les femmes et les filles font 2/3 du travail mondial mais la plupart de ce travail n'est ni rémunéré, ni reconnu, ni valorisé. Pourtant si les femmes s'arrêtent de travailler, tout s'arrête. Elles sont partout et toujours chargées d'assurer le travail domestique. Les femmes sont plus touchées par le chômage et la précarité. Elles n'accèdent que rarement aux emplois les plus valorisés et ont des salaires inférieurs à ceux des hommes.

NOUS VOULONS

Une Europe sociale

où l'alignement des droits, des revenus et de la qualité de la vie se fasse par le haut.

- **Nous voulons le plein-emploi avec des droits, l'égalité, le droit de vivre dignement et nous refusons les discriminations**
- **Pour le droit à l'emploi, pour en finir avec le chômage, nous exigeons :**
 - l'instauration dans toute l'Europe d'un salaire minimum garanti suffisant ;
 - une réduction massive du temps de travail, sans réduction de salaires, sans flexibilité, avec embauches correspondantes ;
 - des mesures qui mettent fin au travail au noir et à toutes formes d'esclavagisme " moderne "
- **Pour l'égalité professionnelle des femmes et des hommes nous exigeons :**
 - l'égalité des salaires des hommes et des femmes ;
 - la suppression du travail à temps partiel imposé ;
 - l'interdiction des discriminations sexistes, racistes ou basées sur le handicap à l'embauche et pour l'accès à la formation ; le droit à une formation initiale et continue
 - l'interdiction du travail de nuit pour toutes et pour tous, sauf dans les secteurs le nécessitant impérativement, et dans ce cas avec des compensations.
 - le droit au congé de maternité totalement rémunéré
- **Pour des droits sociaux permettant de vivre dignement, nous exigeons**
 - l'augmentation des allocations de chômage et autres aides sociales
 - la préservation et la généralisation des systèmes publics de protection sociale ;
 - l'égalité d'accès à la santé, au logement ; l'attribution prioritaire de logements sociaux aux sans-logis, notamment aux femmes seules avec ou sans enfant;
 - l'éducation gratuite et de qualité pour toutes et tous ;
 - la création d'équipement sociaux, en particulier de services de la petite enfance pouvant accueillir tous les enfants et de services pouvant accueillir les personnes dépendantes
 - pour les chômeurs-meuses : gratuité des transports, de l'électricité, accès à la culture et aux moyens de communication.
 - pour les handicapés physiques et mentaux, accès à tous les moyens nécessaires pour vivre dignement

L'instauration d'un revenu individuel minimum mais suffisant pour vivre une vie décente, devrait être garanti à chacune et chacun tout au long de la vie. Une réduction des budgets militaire permettra de réorienter des sommes considérables vers la satisfaction des besoins sociaux.

- **Contre les discriminations nous exigeons**
 - l'arrêt des répressions antisyndicales
 - des sanctions contre le harcèlement moral, sous toutes ses formes, au travail
 - l'abolition des discriminations dans tous les domaines économiques et sociaux envers les femmes étrangères, ou les femmes issues de l'immigration, un droit au séjour leur permettant aux étrangères l'accès au travail légal et l'autonomie juridique, économique et sociale.

- **Nous exigeons des mesures en terme de campagnes**, politiques familiales, droits parentaux afin d'obtenir l'égal partage des tâches domestiques entre les hommes et les femmes.

III. POUR LE DROIT DES FEMMES A DISPOSER DE LEUR CORPS ET A CHOISIR LEUR MODE DE VIE , LEUR SEXUALITE ET LEUR ORIENTATION SEXUELLE

Les États doivent reconnaître aux femmes le droit de disposer de leur corps et de leur vie et doivent garantir à toutes l'accès à la contraception, à l'avortement, à la stérilisation choisie et le libre choix de leur sexualité

- **Pour le droit à la contraception, à l'avortement et à la stérilisation choisie, nous exigeons**
 - Que les moyens contraceptifs délivrés sur prescription soient remboursés par les organismes correspondants dans les différents pays, les autres devant être délivrés à des prix modiques
 - Que les femmes puissent bénéficier de l'avortement dans les meilleures conditions possibles, jusqu'au moins 12 semaines de grossesse. La possibilité d'avorter de façon médicamenteuse doit être offerte partout en Europe.
 - Que l'avortement soit remboursé par les organismes correspondants des différents pays.
 - Que toutes les femmes disposent de ces droits, y compris les mineures (sans autorisation parentale) et les étrangères (sans condition de durée et de titre de séjour)
 - Que toutes les femmes puissent bénéficier des mêmes droits quant à l'accès à la parentalité quelque soient leur mode de vie et leur choix sexuel.

- **Pour le droit de choisir son mode de vie, sa sexualité, son orientation sexuelle, contre les violences à l'encontre des lesbiennes, nous exigeons**
 - Que soit mise en œuvre une politique de reconnaissance sociale des lesbiennes, et que soit mis un terme à l'imposition de la norme hétérosexuelle dominante
 - Que les violences à l'encontre des lesbiennes soient reconnues comme une violation des droits fondamentaux de la personne.
 - Que les lesbiennes bénéficient de droits égaux à ceux des femmes hétérosexuelles et ne souffrent d'aucune discrimination lesbophobe (application de l'article 13 du Traité d'Amsterdam).

IV. POUR ERADIKER LES VIOLENCES CONTRE LES FEMMES SOUS TOUTES LEURS FORMES

Les violences contre les femmes et les fillettes doivent être reconnues partout comme une violation des droits fondamentaux de la personne. Elles ne peuvent être justifiées par aucune coutume, religion, pratique culturelle ou pouvoir politique. Elles s'ancrent dans les rapports sociaux de sexe et ne constituent pas une " affaire privée " de celles qui en sont victimes. Elles relèvent au contraire d'un véritable phénomène social qui s'enracine dans des sociétés encore permissives à ces violences. Elles engendrent notamment des conséquences psychologiques, morales, physiques et financières que les États doivent prendre en compte. Elles visent à détruire la dignité et l'intégrité des femmes et des fillettes. Elles sont utilisées dans les conflits armés pour humilier et annihiler les femmes, marquer son territoire, démoraliser l'adversaire et mettre en œuvre des politiques de " purification ethnique ". ELLES SONT INTOLERABLES.

En avançant nos revendications, nous visons à harmoniser par le **haut** les différentes législations des pays européens afin qu'ils se situent tous au même niveau dans l'efficacité de la lutte contre les violences.

Même si depuis deux décennies, la plupart des pays européens se dotent d'un arsenal législatif de plus en plus étoffé, nous tenons à réaffirmer qu'il ne suffit pas de voter des lois, aussi bonnes soient-elles, mais qu'il faut aussi veiller à leur application effective.

- **Nous exigeons** que des organismes indépendants incluant les associations de défense des droits des femmes et les associations de victimes soient créés dans chaque pays afin d'exercer un contrôle sur l'application des lois.

Pour une Europe active dans la lutte contre la violence faite aux femmes et aux fillettes partout dans le monde

- **Nous demandons** que les Etats qui se réclament des droits humains condamnent tout pouvoir politique, religieux, économique ou culturel qui exerce un contrôle sur la vie des femmes et des fillettes et dénoncent les régimes qui ne respectent pas leurs droits fondamentaux et fassent pression pour que ces Etats appliquent les conventions internationales sur les droits humains.
- **Nous demandons** que les Etats reconnaissent la juridiction de la Cour pénale internationale et souscrivent aux dispositions selon lesquelles notamment les viols et les agressions sexuelles constituent des crimes de guerre. Nous demandons qu'ils participent activement à la recherche et à l'arrestation des accusés qui doivent être jugés par les Tribunaux pénaux internationaux.
- **Nous demandons** que les Etats mettent en œuvre des plans d'action, des programmes et des projets efficaces, assortis des ressources financières et des moyens nécessaires pour mettre fin aux violences faites aux femmes. Ces plans d'action doivent comprendre notamment les éléments suivants : prévention, sensibilisation du public, répression des agresseurs, " traitement " des agresseurs, recherches et statistiques sur les violences faites aux femmes, prise en charge et protection des victimes, lutte contre la pornographie, le proxénétisme et les agressions sexuelles dont les viols contre les enfants, accès facilité et assuré à la procédure pénale, formation des juges et des policiers et de tous les acteurs sociaux et professionnels impliqués dans la lutte contre les violences.

- **Nous demandons** que soient créées, là où elles n'existent pas, et renforcées là où elles existent, des structures d'accueil, d'aide et d'hébergement, des centres de crise, d'information et d'appui des femmes et fillettes victimes de violences.
- Ce sont tous les **systèmes éducatifs** qui doivent être reconsidérés afin d'en éliminer le sexisme et les stéréotypes sur les rôles, ainsi que sur les choix sexuels, dommageables à l'égalité afin aussi d'y promouvoir le respect mutuel et la dignité de chacune et chacun. Tous les enseignants doivent recevoir une formation dans ce domaine.

Pour une amélioration des mesures de procédure pénale

- **nous exigeons:**
 - Que les victimes disposent de droits et de procédures judiciaires au moins égaux à ceux des accusés. Elles doivent avoir droit à une assistance et à une information durant toute la procédure judiciaire.
 - Que les pouvoirs publics mettent en place des dispositifs de protection des victimes de violences, avec création de mécanismes de contrôle pour une réelle application.
 - Qu'il soit interdit, dans toutes les procédures concernant les violences quelles qu'elles soient, d'évoquer les antécédents de la victime (notamment psychiatrisation, toxicomanie, prostitution, relations multiples et plus généralement sur l'ensemble de la vie sexuelle).
 - Que les associations de défense des droits des femmes puissent se constituer partie civile auprès des victimes.
 - Qu'il soit interdit par les codes de procédure pénale des différents pays européens d'utiliser la médiation pénale dans les affaires de violences à l'encontre des femmes et des fillettes. Ce sont des infractions à la loi qui doivent être traitées en tant que telles.

Contre le viol

- **Nous exigeons**
 - Que soient inclus dans la définition du viol la menace, l'abus d'autorité, l'abus de pouvoir, l'abus de confiance et la surprise, et non plus seulement l'usage de la force ;
 - L'inscription dans la loi du viol conjugal, et sa reconnaissance effective par l'application pratique de la loi .
 - Que soient reconnus et pris en compte les viols commis dans le cadre de relations thérapeutiques, et plus généralement dans le cadre de relations d'aide.

Contre les violences domestiques (conjugales)

- Nous exigeons
 - Que soient inscrites dans la loi, et reconnues effectivement par l'application pratique de la loi, les violences domestiques (conjugales). La législation doit intégrer notamment les violences psychologiques et économiques. Les violences dans le couple sont des infractions à la loi. La responsabilité de leur auteur doit être reconnue. L'utilisation par la justice de procédures de médiation qui viserait à minimiser, voire à annuler cette responsabilité, doit être interdite.
 - Que les femmes migrantes bénéficient de l'autonomie qui leur permette de quitter un conjoint violent sans perdre leurs droits, notamment en matière de nationalité et de séjour.

Contre les maltraitances et les violences sexuelles faites aux

- **nous exigeons**

- Que soient inscrites dans la loi et reconnues effectivement par l'application pratique de la loi les maltraitances et violences sexuelles à l'enfant.
- Que des poursuites et des demandes rétrospectives en dommages et intérêts soient possibles. La prescription quand elle existe doit courir de la date de la majorité de la victime et non pas de la date des violences.
- Qu'un avocat de l'enfant et un tuteur ad hoc puissent être désignés si nécessaire.

Contre le harcèlement sexuel

- **nous exigeons**

- Que le harcèlement sexuel au travail soit inscrit dans la loi et reconnu effectivement par l'application pratique de la loi.
- Que la notion de harcèlement sexuel au travail soit élargie, instaurant la possibilité d'incriminer notamment un collègue, un client, un patient.
- Que la notion d'environnement de travail hostile aux femmes (= sexiste et machiste) soit reconnue juridiquement et sanctionnable..
- Que les employeurs aient obligation d'instaurer des mesures de prévention et de protection, ainsi que de contrôle de leur application par les pouvoirs publics.
- Que le harcèlement sexuel, sexiste, et les injures soient pris en compte en dehors du lieu de travail.

Contre les mutilations sexuelles

- **nous exigeons**

- Que les mutilations sexuelles, qui sont une violation des droits de la personne, soient inscrites dans la loi et sanctionnées effectivement par l'application pratique de la loi.
- Que des campagnes de prévention, de sensibilisation et d'information sur les mutilations sexuelles et leurs conséquences soient entreprises par les Etats avec les moyens financiers nécessaires.

Contre les mariages forcés

- **nous exigeons**

- Que les jeunes filles menacées d'un mariage forcé en ou hors Europe bénéficient d'une aide juridique, matérielle et morale leur permettant d'échapper à ce danger
- Que ces mariages puissent être annulés sur demande de la victime.

Contre les violences envers les lesbiennes

- **nous exigeons**

- Que les discriminations et injures lesbophobes et homophobes soient sanctionnées et que les associations lesbiennes puissent se porter partie civile contre ces actes
- Que les violences exercées à l'encontre des lesbiennes en raison de leur lesbianisme soient incluses dans les circonstances aggravantes des lois, quand elles existent.

Nous condamnons la pornographie, qui est une violence faite aux femmes et aux enfants et met en œuvre une utilisation dégradante de leur corps à des fins commerciales ou non.

Contre le proxénétisme et le trafic des femmes et des enfants,

- **nous exigeons**

- Que soit ratifiée par tous les pays et appliquée effectivement la Convention pour la Répression de la Traite des Etres Humains et de l'Exploitation de la Prostitution d'Autrui du 2 décembre 1949.

- Que soit inscrite dans la législation la possibilité de poursuivre les ressortissants d'un pays se rendant coupables de tourisme sexuel¹⁰ dans un autre pays.
- Que soit appliquée la Charte Internationale du Tourisme et le Code du Touriste adoptés le 26 septembre 1985 par l'Organisation mondiale du Tourisme : les organisateurs de voyages pour tourisme sexuel doivent aussi être poursuivis.
- Que soit ratifiée par tous les pays et appliquée effectivement, notamment dans sa partie prostitution, la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'encontre des femmes et son protocole additionnel.